



Léman'Œil

Magazine d'informations municipales de Publier **N° 120**

Avril 2026





SOMMAIRE

N°120 Avril 2026



.04

(Re)Voir



.06

Rencontrer

Le nouveau conseil municipal



Découvrir

L'Étoile du lac



.14

Comprendre

Le budget 2026



.08

S'informer



.21

S'exprimer



.18

Sortir



.22

État civil

LÉMAN STORES
FERMETURES

- Volets roulants - volets battants
- Stores de terrasse - Pergolas
- Stores d'intérieur - Moustiquaires
- Portes de garage - Portails
- Portes d'entrée
- Menuiseries
- Motorisation - Maison connectée

97, rue du Pont de Dranse
74500 Publier

04 50 70 14 03

info@lemanstoresfermetures.com

Amphion : 04 50 70 00 05

Meillerie : 04 50 76 04 10

Vongy : 04 50 71 28 72

Jussy : 04 50 72 36 36



SAGRADRANSE

EXPLOITATION DES SABLES ET GRAVIERS

1040, route de la Dranse - 74500 AMPHION - PUBLIER - www.sagradranse.fr



ÉDITO



Le 15 mars dernier vous nous avez largement renouvelé votre confiance pour assumer la gestion de notre commune pour la nouvelle mandature et je vous en remercie chaleureusement, tout comme je remercie l'ensemble des élus qui ont donné leur énergie et leur temps au service de nos habitants durant les six années écoulées.

Avec une équipe municipale largement remaniée, nous sommes à pied d'œuvre pour poursuivre notre objectif de développement raisonnable de la commune et de préservation de notre qualité de vie durant ce nouveau mandat. Cette édition du Léman'Œil témoigne de notre vitalité et de notre résolution. Quelle plus belle opportunité que la mise à disposition de l'Étoile du Lac pouvait illustrer cette dynamique ? Désormais fonctionnelle, notre nouvelle salle des fêtes s'impose déjà comme un bâtiment emblématique de Publier, au service des associations et des familles. Son inauguration officielle interviendra le 21 mai prochain. Traditionnellement, en cette période de l'année nous présentons notre budget annuel. Vous pourrez constater que nous demeurons prudents dans nos perspectives budgétaires, notamment en raison des réductions drastiques des dotations de l'Etat et de la plupart des collectivités territoriales. Nous présentons malgré tout un budget équilibré entre investissement et fonctionnement, sans recourir à des augmentations d'impôts et en maintenant un niveau d'endettement inférieur à celui de 2020.

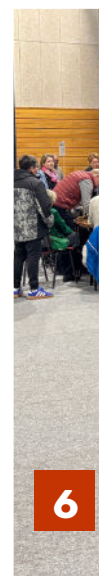
Puisque j'évoquais notre qualité de vie, vous redécouvrirez dans ce numéro l'investissement remarquable de nos équipes dédiées aux espaces verts. Qu'il s'agisse de l'entretien de nos nombreux chemins et sentiers, de l'aménagement d'une classe naturelle au parc du Miroir ou du fleurissement de la commune si magnifiquement illustré par la couverture de notre revue municipale, nos agents réalisent chaque jour des prouesses. Ce travail exceptionnel est le fruit d'une véritable passion qui anime chacun des membres de nos espaces verts, leur parfaite connaissance de la nature et leur capacité d'initiatives, sous la houlette experte et bienveillante de leur responsable. Je pense également aux agents voirie / propreté qui participent activement aussi à la qualité des espaces publics.

Dans un mois interviendra le sommet du G7, événement d'ampleur internationale qui impactera notre quotidien jusqu'au 20 juin. Tous les efforts sont entrepris par les services de l'Etat et par nos équipes municipales pour en réduire les effets au strict nécessaire sans perdre de vue que cette rencontre au sommet constitue une formidable opportunité de promotion de tout notre territoire intercommunal. Nous comptons donc sur la compréhension de tous pour faire de cette manifestation un succès qui surpasse les inévitables désagréments qu'elle générera sur une période la plus courte possible.

Enfin ce numéro fait la part belle aux activités et manifestations festives prévues durant tout l'été. Leur volume témoigne bien de la dynamique de la nouvelle équipe municipale qui est d'ores et déjà très impliquée sur le terrain pour faire de chaque événement une occasion de venir à votre rencontre.

Jacques Grandchamp

(Re)Voir





1. Oursons Cette année, les petits publiérains sont repartis de la chasse aux œufs organisée par la mairie avec un ourson en chocolat. L'édition 2026 a connu une participation record avec près de 160 inscrits et autant de sourires chocolatés. **2. JT** Publier a eu les honneurs d'un reportage diffusé au journal de 13h de TF1 le 31 mars dernier grâce au travail de l'office de tourisme intercommunal Lemans Mountains Explore. Au programme, un éclairage sur les saunas installés à la plage, sur la cuisine des poissons du lac au restaurant Le Radeau d'Alexis et sur le théâtre de Guignol. À revoir sur ville-publier.fr. **3. Relais** Après 18 ans de présidence à la tête de l'amicale de pêche amateurs Amphion-Publier, Robert Baratay a passé la main à Olivier Emery le 22 mars dernier lors du concours international de pêche à la traîne organisé par l'association. **4. Formation** Pour la troisième année consécutive, les villes de Publier, Evian et Thonon avec la FFSS 74 organisaient au centre nautique une formation pour devenir secouriste aquatique. 8 candidats ont ainsi validé leur formation et assureront la sécurité des baigneurs sur les plages municipales ces prochains mois. **5. La Botte** La rue de la Botte, principal accès aux zones d'activité économique d'Amphion a été refaite à la mi-mars. **6. Élections** Les Publiérains ont voté à la salle Olympe le dimanche 15 mars pour le premier tour des élections municipales. Seule inscrite, la liste *Unis pour Publier-Amphion* menée par Jacques Grandchamp a obtenu 100% des suffrages exprimés. La participation s'est élevée à 38,92%. **7. Amour** Pour célébrer l'amour, le service culture proposait un concert le 14 février dernier. Animée par les groupes Los Pili Pili et Morning Cookies à la salle des Châtaigniers, la soirée a rencontré un joli succès.

Rencontrer





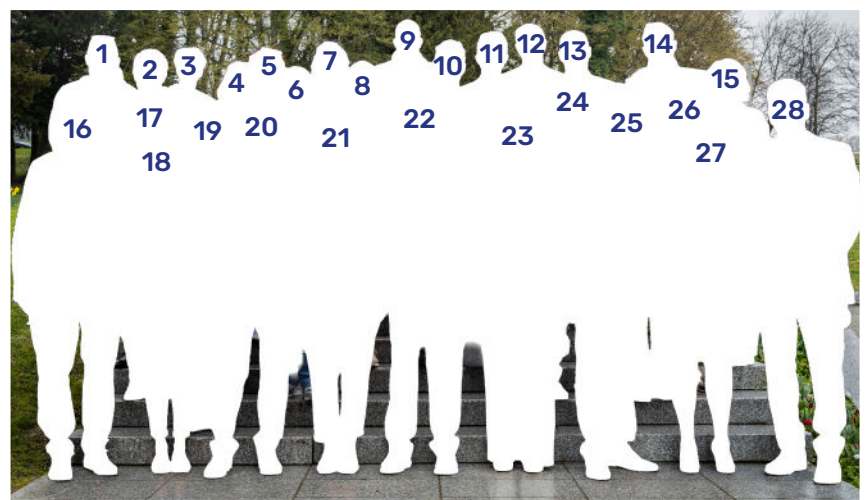
Le nouveau conseil municipal au travail

Installé le dimanche 22 mars, le conseil municipal élu à l'issue des élections municipales et communautaires du 15 mars a pris ses fonctions. L'assemblée est composée de 29 membres élus pour 6 ans.

Les élus sur la photo : 1 Philippe Béchet, 2 Gilles Grelaud, 3 Agnès Stortz, 4 Dominique Giraud, 5 Denise Anthonioz, 6 Stéphanie Arandel, 7 Martine Dutruel, 8 Marie-Claude Girardoz, 9 Philippe Decurninges, 10 Thierry Bizart, 11 Christophe Terrand, 12 Xavier Lallart, 13 Alain Daguzan, 14 Éric Bertolotti, 15 Saliha Hamek, 16 Georges Barthe, 17 Corinne Taberlet, 18 Gaëlle Grumiaux, 19 Aurore Veinhard, 20 Éric Gaydon, 21 Marie-Élisabeth Camus-Cadot, 22 Jacques Granchamp, 23 Sylviane Deniau, 24 Dany Beaugrand, 25 Pascal Eynard-Machet, 26 Élise Levet, 27 Jocelyne Charpentier, 28 James Walker. Absent sur la photo : Claude Sigwalt

Le conseil municipal se réunit en séance publique une dizaine de fois dans l'année sous la présidence du Maire qui fixe l'ordre du jour. Les conseillers municipaux prennent leurs décisions sous forme de délibérations, ce sont eux qui votent le budget de la commune. Les réunions du conseil municipal sont ouvertes à tous les citoyens sauf si le huis-clos est demandé.

Les séances du conseil municipal sont filmées et les vidéos peuvent être consultées en ligne à l'adresse ville-publier.fr/video



Jacques Grandchamp prépare l'avenir

Réélu à l'issue des élections municipales de mars 2026, le Maire Jacques Grandchamp revient sur le mandat précédent ainsi que sur les priorités des mois à venir.

Que reprenez-vous du mandat qui vient de s'achever ?

Avec l'arrivée de notre nouvelle équipe, ce fut un mandat de rupture par rapport à nos prédécesseurs, non pas sur le fond car nous avons hérité d'une belle commune, mais sur la forme avec la mise en œuvre d'une véritable planification. Nous avons dû faire face à un contexte difficile les premiers mois avec la crise sanitaire puis la crise économique ensuite, renforcée par la guerre en Ukraine. Après ces deux premières années dégradées, nous avons vraiment débuté notre mandat en 2022, le challenge était encore plus motivant à relever. Je retiens deux grandes satisfactions. Nous avons su redynamiser les infrastructures de la commune avec beaucoup de chantiers, du concret sur le terrain, ce qui était une attente forte des habitants. Nous avons aussi procédé à une transformation à la fois profonde et en douceur des équipes de la collectivité avec une professionnalisation des agents. Cela donne le résultat que l'on sait sur le terrain, derrière nos réalisations il s'agit de leur travail, et je suis très fier de l'engagement de nos agents.

Vous avez toujours dit qu'il fallait deux mandats pour aller au bout de vos idées, le second mandat débute maintenant

Oui, tous les maires le savent bien, il faut plus d'un mandat pour voir les projets aboutir entre les délais pour les études, les procédures administratives et les éventuels recours. Notre projet nécessitait une planification dans la durée, nous avons donc établi un PPI (plan pluriannuel d'investissement) et révisé le PLU (plan local d'urbanisme) de façon à fixer un cap jusqu'en 2040. Cette nouvelle mandature sera celle de la transition. Pour moi, il s'agira de préparer le passage de témoin, c'est un point essentiel pour permettre à nos successeurs de disposer d'une feuille de route pour le développement raisonnable de Publier.

Bien que seule liste candidate, vous avez fait campagne, comment s'est-elle passée ?

Oui, il était important d'aller à la rencontre des Publiérains. Nous avons privilégié le contact direct avec les habitants lors de réunions dans les quartiers, c'est là que s'expriment le mieux les attentes et les critiques. Nous avons ressenti une satisfaction globale des habitants et un préjugé favorable sur nos actions. Ces rencontres nous ont permis de



prendre bonne note des demandes des participants. Le résultat des élections nous invite à la vigilance, compte tenu du taux d'abstention important.

Aujourd'hui, une nouvelle équipe est en place

Nous formons un conseil municipal riche de compétences avec une part conséquente de jeunes élus en capacité de prendre des responsabilités à l'avenir. J'ai apprécié l'engagement de mes 30 colistiers dans le travail de la campagne électorale, leur enthousiasme et leur volonté de servir l'intérêt général.

Maintenant que vous êtes réélu, quelles sont vos priorités ces prochains mois ?

Au niveau communal, nous avons trois chantiers majeurs à terminer : le groupe scolaire Saint-Exupéry, le parking paysager dont les travaux viennent de démarrer et nous souhaitons exploiter pleinement la nouvelle salle des fêtes l'Étoile du lac. Nous savons que les temps sont difficiles sur le plan budgétaire pour tout le monde et nous resterons attentifs à maîtriser nos dépenses. Notre autre objectif est de travailler assidument au développement de la CCPEVA et d'inscrire nos réflexions et nos actions dans le cadre du territoire intercommunal, avec l'espoir que les nouvelles intercommunalités auront enfin la capacité d'œuvrer ensemble pour le bien du Chablais.



Huit adjoints autour de Jacques Grandchamp

Pour accompagner le Maire dans sa tâche, huit adjoints ont été élus par le conseil municipal. Chacun avec ses délégations aura pour mission de gérer ses propres dossiers.



De gauche à droite : Georges Barthe, septième adjoint en charge de l'urbanisme ; Gaëlle Grumiaux, huitième adjointe en charge du sport ; Éric Gaydon, premier adjoint en charge des travaux, de la mobilité et de l'environnement ; Marie-Élisabeth Camus-Cadot, quatrième adjointe en charge des affaires sociales et des solidarités intergénérationnelles ; Jacques Grandchamp, Maire, Sylviane Deniau, deuxième adjointe en charge de la communication, de l'événementiel et de la vie associative ; James Walker, troisième adjoint en charge des finances ; Jocelyne Charpentier sixième adjointe en charge de l'enfance, la jeunesse et de l'éducation et Pascal Eynard-Machet cinquième adjoint en charge de la vie économique et des ports.

Les adjoints reçoivent sur rendez-vous à solliciter par courriel à cabinetsdumaire@ville-publier.fr.

Jacques Grandchamp élu vice-président de la communauté de communes

L'installation du conseil communautaire et l'élection du bureau de la CCPEVA ont eu lieu le 9 avril. Régis Bened, maire de Thollon-les-Mémises a été élu président, Jacques Grandchamp conserve la seconde vice-présidence *développement économique et économie circulaire*. 11 vice-présidents ont ainsi été élus et composent le bureau de la CCPEVA.

Acteur essentiel du territoire, la communauté de communes assure d'importantes compétences telles que l'eau, la collecte des déchets, l'économie, le tourisme ou encore la mobilité. Proportionnellement à sa population, Publier compte 8 voix au sein du conseil communautaire qui compte 43 conseillers.

Plus d'informations sur cc-peva.fr

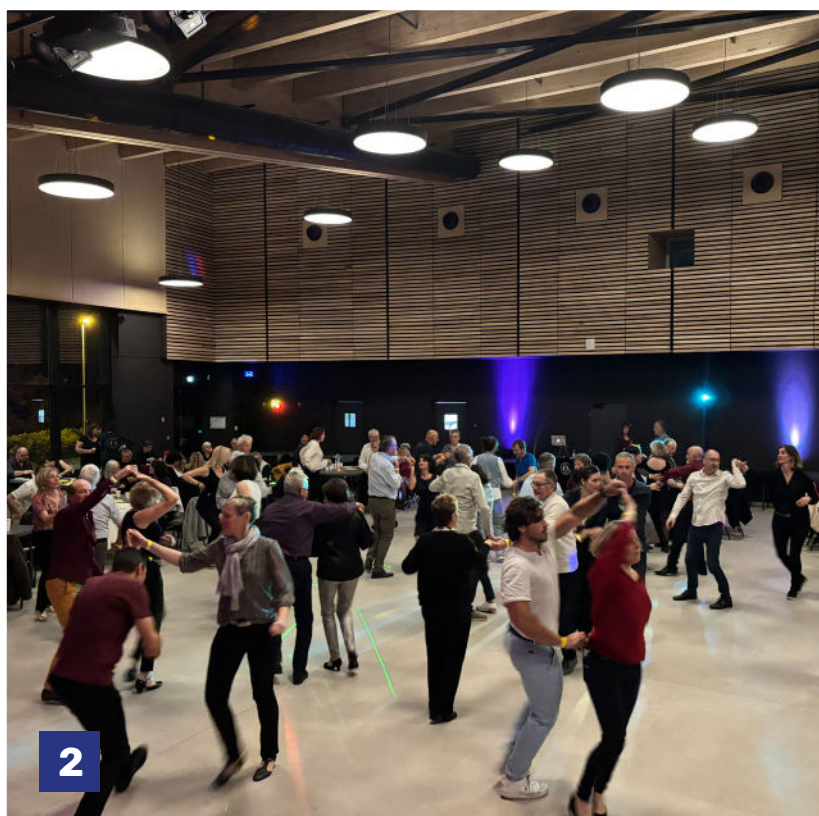


@CCPEVA

Découvrir

L'Étoile du lac prête pour accueillir les Publiérains

La nouvelle salle des fêtes de Publier a ouvert en mars. Petit à petit, les habitants, les associations et les Chablaisiens découvrent ce nouveau lieu de vie.



Inauguration le jeudi 21 mai

L'inauguration de l'Étoile du lac aura lieu le jeudi 21 mai à 19h. Ouvert à tous, sur inscription à cabinetdumaire@ville-publier.fr.



Après plusieurs mois de chantier, la nouvelle salle des fêtes de Publier est ouverte. Confortable et moderne, l'Étoile du lac est disponible pour de nombreux usages : fêtes, repas de mariage ou de baptême, anniversaires pour les particuliers ; événements, spectacles, soirées, lotos pour les associations ; conférences, réunions publiques pour les institutions et les entreprises.

« Avec l'Étoile du lac, Publier se dote d'une salle des fêtes durable, harmonieuse et respectueuse de son cadre naturel. Le chantier s'est déroulé dans d'excellentes conditions, grâce au professionnalisme des entreprises que je tiens à remercier. Ce lieu deviendra rapidement un repère majeur de notre commune » soutient le premier adjoint Éric Gaydon. Il ajoute : « Nous avons également confié la création de l'espace paysager à nos agents des espaces verts, comme nous le faisons depuis 2020 sur nos grands projets. Leur travail est une nouvelle fois remarquable, dans la continuité des aménagements qu'ils ont réalisés sur les quais et la plage ces dernières années. Nous pouvons être fiers de leur engagement et de la qualité exceptionnelle de leur savoir faire ».



L'Étoile du lac en images :

1. Architecture Dessinée par l'architecte Yoann Forel, l'Étoile du lac est un bâtiment audacieux avec sa forme de *rocher* selon l'expression de son concepteur, ses voiles plissées, sa mise en valeur la nuit ou encore les parois noires de la grande salle.

2. Danse L'association Les Amis de la danse a occupé en premier l'Étoile du lac avec une soirée dansante le 14 mars. Une belle réussite avec près de 180 participants.

3. Nom Le nom de l'Étoile du lac a été choisi par les Publiérains à l'issue d'une consultation citoyenne. Plus de 100 propositions avaient été reçues.

4. Assemblée générale Parmi les nombreux usages possibles de l'Étoile du lac, les réunions ont toute leur place comme ici avec l'assemblée générale de la caisse locale du Crédit Agricole du 20 mars.

5. Aménagement paysager Plantation d'une trentaine d'arbres, engazonnement du site : les équipes des espaces verts ont déployé tout leur savoir-faire pour donner à l'Étoile du lac l'écrin naturel qu'elle mérite.

6. Sculpture Réalisé par l'artiste chablaisien Amir Roti, *Le Point d'Origine* est une œuvre monumentale en marbre. Commandée dans le cadre du 1% artistique, cette sculpture est installée à l'entrée de l'Étoile du lac.





Le sommet du G7 aura un fort impact sur le territoire du 11 au 17 juin

Organisé à Évian-les-Bains comme en 2003, le sommet du G7 se tiendra du 15 au 17 juin. L'organisation d'un tel événement avec son importante dimension sécuritaire aura un impact pour de nombreux habitants du territoire, y compris ceux de Publier.

Organisation en zones du jeudi 11 juin minuit au mercredi 17 juin 20h

- Zone sommet : autour de l'hôtel Royal à Évian où sont réunis les chefs d'Etat. Réservée aux seules personnes disposant d'une accréditation et où la protection est renforcée.
- Zone de protection élargie : plus large, incluant en partie Publier, moins restrictive mais soumise à présentation d'une autorisation d'accès (sous forme de QR code) pour les résidents et les ayants-droits (salariés, professionnels de santé, commerçants, etc).

Zone Sommet

réservée à certaines catégories de personnes et où la protection est renforcée

Zone de protection élargie

plus large, moins restrictive mais soumise à présentation d'une autorisation d'accès



Le QR code

- Obligatoire pour l'ensemble des usagers, piétons et véhicules de tous types qui circuleront dans la zone de protection élargie. Les résidents de cette zone pourront circuler librement, sortir et entrer à leur guise, sous réserve qu'ils soient bien en possession de l'autorisation nécessaire. Des points de contrôle seront installés dans la zone.
- A télécharger en ligne sur une plateforme dédiée des services de l'État, disponible courant mai.

Mobilité

- La RD1005 qui longe le littoral restera ouverte sous condition de présentation du QR code. En raison des contrôles, des ralentissements et difficultés de circulation sont à prévoir, des itinéraires de substitution seront mis en place.

- Les liaisons ferroviaires entre Évian et Thonon seront interrompues du 11 juin minuit au 17 juin inclus.
- La gare lacustre d'Évian sera fermée et la navigation sera interdite sur une partie du lac.

Économie et loisirs

- Les commerces resteront ouverts, les livraisons par poids-lourds pourraient être limitées à des créneaux horaires nocturnes.
- Aucune manifestation festive, culturelle ou sportive ne pourra être organisée à Évian comme à Publier et Neuvecelle.

Le complexe sportif fermé du 18 mai au 6 juillet

Comme en 2003, le complexe sportif sera occupé par le centre de presse du G7 et accueillera des centaines de journalistes venus du monde entier. Le temps d'aménager les espaces puis de libérer les lieux et de tout remettre en état, **le bâtiment sera fermé au public du 18 mai au 6 juillet.**

Toutes les activités sont donc annulées sur cette période. De son côté, **le centre nautique de la Cité de l'eau sera fermé du 31 mai au 1^{er} juillet,** l'occasion pour les équipes de procéder à la vidange annuelle.



Rester informé

Pour rester informés sur l'organisation du G7 et ses répercussions, les habitants sont invités à consulter régulièrement le site internet ville-publier.fr



BIRRAUX MÉDICAL

VENTE ET LOCATION DE MATÉRIEL MÉDICAL

Particuliers et Professionnels



Les Hauts de Marclaz | 32 Rue du Pamphiot
74200 THONON | 04 50 71 91 20

Amphion les Bains | 855 Avenue de la Rive
74500 PUBLIER | 06 77 30 42 69

DIAGNOSTIC
CONSOMABLE
PROTECTION
INCONTINENCE
ÉLECTRONIQUE MÉDICAL
MOBILIER MÉDICAL ET BAGAGERIE
INSTRUMENTATIONS POIDS ET MESURE
VÊTEMENTS MÉDICAUX
URGENCES
HYGIÈNE ET DÉSINFECTIONS
PANSEMENT ET AIGUILLES

job@dazza.fr

DAZZA.fr

DEPUIS 1901

RÉSEAUX - VOIRIE - TP



JOLIVET

VITRERIE - MENUISERIE ALU
EXTENSION DE L'HABITAT

345 Rue des Fourches
AMPHION LES BAINS - 74500 PUBLIER
04 50 70 00 59
accueil@jolivet-alu.fr
jolivet-menuiseries-aluminium.fr



La SARL JOLIVET est une entreprise familiale, implantée depuis 1962, spécialisée dans la fabrication et la pose de MENUISERIE ALUMINIUM, VERANDA, PERGOLA, OCCULTATIONS et VITRERIE / MIROITERIE.

Notre expérience
et vos idées
feront naître votre
projet sur-mesure
qui vous correspond.

Concept Alu
VERANDAS & HABITAT




EUROVIA

Terrassements - VRD
Revêtements de surface - Enrobés
Aménagements publics et privés

EUROVIA ALPES - SECTEUR D'ÉVIAN
Tél : +33 4 50 70 60 90
www.eurovia.fr

Budget 2026 : la prudence reste de mise

Dans un contexte national et international instable, le budget de la commune s'appuie sur les mêmes principes que les années précédentes : rigueur en termes de dépenses de fonctionnement afin de conserver des marges de manœuvre pour les futurs investissements.



Le secteur de La Rive fait l'objet des principaux investissements de l'année 2026 avec les chantiers de l'école et du parking

La préparation budgétaire 2026 a été marquée par trois temps forts. Les services de la commune ont présenté aux élus leurs projets et leurs pistes d'économies lors des conférences budgétaires au mois de janvier. **Il était en effet demandé à chaque service de réaliser des efforts de gestion dans l'objectif de limiter les dépenses.** Le conseil municipal a ensuite pu débattre des orientations budgétaires lors de la séance du 25 février. Deux mois plus tard et une élection municipale passée, l'assemblée a voté le budget 2026 le 20 avril.

Cette démarche de recherche d'économies répond à deux impératifs auxquels doit faire face la commune : d'une part l'obligation de voter un budget à l'équilibre, en investissement comme en fonctionnement et d'autre part participer à l'effort de redressement du budget de l'État imposé par la dernière loi de finances. Comme les autres collectivités, Publier est impactée et verra cette année passer « *le rabot de l'État* » selon l'expression de James Walker, adjoint aux finances, à hauteur de 553 000 euros. « *Chaque année l'écart entre les ressources supprimées et les dotations mises en place par l'état se creuse* » regrette l'élu.

Il n'est cependant pas question de noircir complètement le tableau : « *Sur les six dernières années l'augmentation des dépenses réelles de fonctionnement est équivalente à l'augmentation des recettes réelles de fonctionnement* souligne James Walker. *C'est une petite satisfaction donc, mais aucun relâchement dans notre gestion rigoureuse ne sera possible* ».

11

En cette année charnière entre deux mandatures, les dépenses d'investissement s'élèvent à 11 millions d'euros centrés essentiellement sur le bouclage du financement des grands projets que sont la dernière tranche de l'extension et réhabilitation du groupe scolaire Saint-Exupéry, le solde de la nouvelle salle des fêtes l'Étoile du lac et l'aménagement du parking paysager d'Amphion.

Les perspectives pour 2026

Dans ce contexte, le budget 2026 prévoit une baisse des recettes : les recettes réelles de fonctionnement ont été de 18,5 millions en 2025. Par naturelle prudence, les prévisions 2026 tablent sur des recettes à 17,6 millions. « *En conséquence, la maîtrise des charges est une nécessité* » insiste James Walker. Les dépenses de fonctionnement sont ainsi marquées par **une volonté d'économies de moins 5% sur les dépenses de fonctionnement à caractère général tant sur le budget principal que sur les budgets annexes** (cimetière et port).

Ces sommes non-dépensées visent à préserver un taux d'épargne suffisant pour soutenir l'investissement au service de Publier. En effet, le conseil municipal nouvellement élu va ajuster le plan pluriannuel d'investissement (PPI) afin de mettre en œuvre son programme.



Le budget 2026 en quelques chiffres

Équilibré, le budget pour l'année 2026 prévoit 15,4 millions d'euros de dépenses réelles de fonctionnement et 14,5 millions d'euros d'investissement.

Le budget de Publier se compose de deux sections. En dépenses réelles, la section fonctionnement s'établit à 15 393 096 euros, tandis que celle d'investissement s'élève à 14 536 591 euros et comprend pour partie le remboursement des emprunts. Ces montants sont répartis sur différents types de politiques publiques : services à la population, amélioration du cadre de vie et sécurité et mobilité. À noter que 32,05% de l'enveloppe correspond aux frais généraux. **Enfin, du côté des recettes, les taux d'imposition sont maintenus.**

2265 L'endettement de la commune est inférieur à son niveau au début de la dernière mandature. L'encours de la dette de la commune par habitant est ainsi passé de 2697 euros en 2020 à 2265 euros en 2025. Cet endettement, à taux fixes, s'amortit rapidement à hauteur de deux millions d'euros par année.

Services à la population (scolaire, social, sport, culture)



Part du budget 2026
40,51%



Amélioration du cadre de vie



Part du budget 2026
12,76%



Sécurité et mobilité



Part du budget 2026
14,68%



Promenons-nous dans les bois...

Publier se distingue de ses voisins du littoral avec ses coteaux boisés entre le chef-lieu et la plaine d'Amphion. Ces espaces accessibles et populaires nécessitent suivi et entretien.

La forêt publiéraine qui s'étend sur plus de 13 hectares est librement accessible à tous avec ses 13 kilomètres de chemins qui permettent d'atteindre tous les points de la commune : le chef-lieu et la plaine d'Amphion ; Blonay, Avonnay, Pont-de-Dranse à l'Ouest ; Bissinges, Noverly, Maxima à l'Est et même Champanges via le chemin de Crétaba qui remonte les bois Bernard à Avulligoz. Populaires, utilisés par les promeneurs, les joggeurs et les cyclistes, ces voies bénéficient d'une belle mise en avant chaque mois d'avril avec la tenue de la Capéçone organisée par l'association L'Ous Courati deu Chablais.

Pour l'essentiel sur l'espace public, ces chemins forestiers, sont entretenus par une équipe de 3 agents du service des espaces verts. Régulièrement, ils se déplacent pour constater le bon état des sentiers, s'assurer qu'aucune branche n'entrave le passage et s'occupent du suivi des arbres (élagages, etc).

Faire face aux vents contraires

Diverse, la forêt publiéraine est composée de feuillus (chênes, charmes, frênes) et d'épicéas. Ces dernières années, plusieurs centaines de jeunes chênes et de tilleuls ont été plantés au bois Fleuret et à la Châtaigneraie. « Ces plantations permettent de régénérer la forêt avec des variétés adaptées aux évolutions du climat » observe Christophe Berthet, responsable du service des espaces verts. Outre les épisodes de canicule, les arbres doivent faire face à de nouveaux prédateurs (scolytes, champignons, etc) et sont menacés par des espèces invasives (laurelles). Les tempêtes avec de fortes précipitations



« **Publier renforce sa politique forestière pour s'adapter au changement climatique et valoriser la richesse de ses paysages, des parcs jusqu'aux forêts. De nouveaux cheminements piétons relieront bientôt la plaine d'Amphion à la salle des fêtes l'Étoile du lac, un parfait exemple de liaison douce entre nos équipements et la nature.** »

(Éric Gaydon, premier adjoint Travaux, mobilité environnement)



Entretien des chemins à l'approche de la Capéçone

et des vents violents demandent de la réactivité et un important travail des services qui doivent rapidement remettre en état les bois et vérifier qu'il n'y ait pas de danger. Dernier épisode en date : le 23 octobre 2025 où il a fallu plusieurs jours pour que les chemins soient de nouveau praticables et sécurisés.

Un nouveau chemin en 2026

Le service des espaces verts n'est pas le seul à intervenir dans ces zones naturelles. L'ONF (office national des forêts) surveille aussi la situation et accompagne la collectivité. La SNCF s'occupe de ses parcelles le long de la voie de chemin de fer et a réalisé en mars 2026 un important chantier d'entretien pour limiter les chutes de branches sur les rails. La CCPEVA s'occupe de son côté du balisage et gère la signalétique.

En 2026, le service a pour projet de créer un nouveau chemin entre le bois Fleuret et l'Étoile du lac. Les piétons venus d'Amphion pourront ainsi rejoindre facilement le nouvel équipement.

Une coupe... qui rapporte

Après la chute de plusieurs arbres sur le secteur du Nant et Noverly, les agents de l'ONF ont procédé à des abattages pour sécuriser les lieux. Le produit de cette coupe a pu être revendu et permet ainsi de financer plus de la moitié du montant de l'intervention de l'ONF. Une démarche qui s'inscrit dans la volonté de limiter tout gaspillage et qui permet de donner une seconde vie à ce bois.



Mais oui, mais oui, l'école est sortie

À l'initiative d'une enseignante de l'école Saint-Exupéry, une classe profite chaque lundi matin du parc du Miroir pour faire l'école dehors où un espace a été spécialement aménagé par la commune.



« On bouge, on prend l'air, c'est bien de ne pas toujours rester en salle de classe » explique tout simplement Maïwen, 8 ans. Son camarade Arthur apprécie aussi : « C'est important d'être dans la nature, on apprend à mieux la connaître et à la respecter ». Ces deux enfants participent chaque semaine au dispositif de l'école dehors avec leur classe de CE1-CE2 du groupe scolaire Saint-Exupéry. Isabelle Mainguy à l'origine du projet en précise les principes : « Nous allons dehors mais sans cahier ni crayon ! Nous travaillons sur des notions du programme mais en l'abordant par le biais de la découverte, du jeu, en utilisant les éléments naturels à notre disposition. De retour en classe nous revenons de façon plus scolaire sur ce que nous avons découvert dehors ». Dans le parc du Miroir, les enfants observent, écoutent les sons et partent à la recherche d'objets en fonction de la demande de

leur enseignante. « L'école dehors permet d'accroître la confiance en soi, l'autonomie et la créativité. Elle favorise la mémorisation des contenus : en effet les élèves sont dans l'action, ils font et donc retiennent mieux. J'observe une plus grande autonomie même en classe, ils sont plus posés. Ils font aussi plus attention à ce qui les entoure » souligne-t-elle.

Une « salle de classe » dans le parc

Afin de permettre aux élèves de faire l'école dehors dans les meilleures conditions, les jardiniers communaux ont réutilisé le bois coupé dernièrement pour installer des bancs et un sol en copeaux. « Avec toute la classe nous tenons à remercier l'équipe des espaces verts qui a fait un travail en parfaite adéquation avec l'école dehors. Les élèves peuvent déposer leurs affaires au sec et s'asseoir sur les troncs lors des regroupements ».

Le saviez-vous ?



Pourquoi installe-t-on des nichoirs dans les parcs ?

Cinq nichoirs ont été installés sur le tronc d'un des arbres coupés pour des raisons sanitaires et sécuritaires à la suite des recommandations de l'ONF (office national des forêts) dans le parc du Miroir. Fabriqués par les agents des services techniques, ils ont pour objectif d'attirer des mésanges jaunes qui sont les meilleures prédatrices pour lutter contre l'espèce invasive des chenilles processionnaires, urticantes et dangereuses notamment pour les chiens. En complément, des pièges sont posés par le service pour éviter que les chenilles atteignent le sol.

Rappel : l'arrêté AR2025-150 consultable sur delibs.com/ publier porte obligation pour les particuliers de traiter les arbres infestés de chenilles processionnaires.

Agenda

Les principaux temps forts

ENVIRONNEMENT

Troc des cultures

Dimanche 3 mai

Après son annulation en 2025, le Troc des cultures, journée consacrée à l'environnement et à sa protection, revient le dimanche 3 mai sur le littoral de Publier.

La journée commencera avec le troc des jardiniers de 10h à 12h où les jardiniers amateurs pourront échanger plants, graines, semis, boutures ou petit matériel de jardinage.

Informations et inscription au 04 50 26 97 40 ou à i.baud@ville-publier.fr.

Le reste de la journée sera consacré à des animations pour toute la famille en lien avec la nature et l'environnement et en présence de nombreux acteurs locaux engagés.

Tarif : accès libre

Lieu : parc du Miroir

Horaire : de 10h à 18h

PLUS D'INFOS SUR VILLE-PUBLIER.FR

CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE

Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945

Vendredi 8 mai

Défilé dans le chef-lieu au départ du cimetière à 9h30 suivi d'une cérémonie sur l'esplanade Jean Moulin avant le vin d'honneur servi à la salle des Châtaigniers.



Lieu : chef-lieu, esplanade Jean Moulin

Horaire : 9h30



CONCERT

Claire Ness

Vendredi 22 mai

Concert de l'artiste canadienne Claire Ness (chanson humoristique) à Roule Ma Poule au parc du Miroir. En partenariat avec le Festival Changez d'air et Contact Ontariois.

Tarif : entrée libre (annulé en cas de pluie)

Lieu : Roule ma Poule, parc du Miroir

Horaire : 19h

PLUS D'INFOS SUR VILLE-PUBLIER.FR



Vendredis 24 avril, 22 mai et 26 juin à 9h30, Éveil musical, médiathèque Anna de Noailles
Atelier d'éveil musical pour les 1-3 ans avec Agnieszka de l'Éveil Musical du Léman. Gratuit, sur inscription au 04 50 70 84 98.

Samedi 25 avril à 9h, Exposition automobile, place François Celle
Proposée par les Jeepers du Chablais et le DS club du Léman pendant le marché alimentaire. Accès libre, buvette.

Dimanche 26 avril, Journée nationale des véhicules d'époque, parking de la Cité de l'eau
Rassemblement de plusieurs centaines de voitures de collection, de prestige et de youngtimers. Avec la présence d'Elsa Grilly, miss Excellence Pays de Savoie. Organisé par Auto Rétro club du Léman. Accès libre, buvette, petite restauration et animation musicale.

Dimanche 26 avril à 16h, Journée Nationale du Souvenir des victimes et des héros de la déportation
Cérémonie, esplanade Jean Moulin

Mercredi 29 avril de 14h à 18h, Tout roule avec la Ludothèque à roulettes, médiathèque Anna de Noailles
Jeux en famille. Accès libre dans la limite des places disponibles.

Samedis 9 mai et 6 juin à 9h, Exposition automobile, place François Celle
Proposée par le DS club du Léman pendant le marché alimentaire. Accès libre, buvette.

Samedi 9 mai à 16h et 20h30, Gala et soirée dansante, salle des fêtes l'Étoile du lac
Gala des Amis de la Danse à 16h, suivi d'une soirée dansante à 20h30. Réservations au 06 84 11 58 59 ou à contact@amisdeladanse.com.

Jeudi 21 mai à 19h, Inauguration de l'Étoile du lac, 351 rue du Belvédère
Discours, animation musicale, vin d'honneur. Ouvert à tous, sur inscription par courriel à cabinetdumaire@ville-publier.fr.

Samedi 23 mai, Sortie aux médiévales d'Andilly
Proposée par le SEJA (service enfance jeunesse animation) et ouvert aux familles inscrites aux services périscolaires et extrascolaires de la ville. Inscriptions à ref.pedagogique.seja@gmail.com ou au 06 89 72 15 44.

Mercredi 27 mai à 16h, Théâtre d'objets Au bout du jardin, médiathèque Anna de Noailles
Par la compagnie L'arbre ô griotes conteuses pour les enfants de 2 à 7 ans. Gratuit, sur inscription dans la limite des places disponibles au 04 50 70 84 98.

Samedi 30 mai le matin, 5^{ème} anniversaire du marché, place François Celle
Le marché alimentaire fête ses 5 ans d'existence avec dégustations et animation musicale. Accès libre.

Lundi 8 juin à 9h30, Journée Nationale d'Hommage aux Morts pour la France en Indochine
Cérémonie, esplanade Jean Moulin

Dimanche 21 juin à 18h30 et 21h30, Fête de la musique
Concerts de *Cafarnaüm* à 18h30 au parc du Miroir et de *Mong* à 21h30 à la buvette Souriane. Concerts à Roule Ma Poule, au camping de la Dranse, au minigolf, à La Cabane, à La Base et au chalet du Mottay. Accès libre.

Samedi 4 juillet, Fête du sauvetage, parc du Miroir
Concours de rame traditionnelle suivi d'un repas et bal sous chapiteau. Accès libre.

**UN NOUVEAU
REGARD À LA BONNE
HAUTEUR !**

PHILIPPE MARCEL,
photographe, vidéaste et pilote de drone professionnel
et la société **DRONE I2N** réalisent tous types
de contenus visuels : vidéos, photos, visites virtuelles interactives
et documentées etc pour tous vos besoins en communication,
événementiel ou études techniques.



**PARTICULIERS
& ENTREPRISES**



Flashez-moi !

✉ info@philippe-marcel74.com - ☎ **06 72 18 74 07** - www.philippe-marcel74.com - www.drone-i2n.fr



Les bons comptes de la police municipale

Présente sur l'ensemble de la commune, sur les bords des routes, dans les espaces publics, aux entrées et sorties des écoles, la police municipale travaille aussi avec les entreprises des zones économiques.



L'usage de la vidéoprotection étendu

La police municipale peut désormais utiliser les images des caméras de vidéoprotection pour lutter contre de nouvelles infractions. Ainsi, pour les dépôts de déchets au sol aux points d'apports volontaires, il est désormais possible de faire usage des images pour dresser une contravention.

Les ilotages de la police municipale dans les zones d'activité économique sont quotidiens

« Je souhaitais vous adresser un grand merci pour votre intervention de samedi dernier qui nous a permis de récupérer les marchandises dérobées ce jour. Votre rapidité d'action, votre professionnalisme et votre bienveillance ont été particulièrement appréciés. Dans ces moments-là, il est vraiment rassurant de pouvoir compter sur une équipe aussi réactive et impliquée ». Ce message on ne peut plus clair d'un responsable d'un magasin de la zone d'activité commerciale du Cartheray démontre combien le travail de la police municipale compte aussi pour les entreprises. « Dans ce cas, nous avons été appelés et nous avons récupéré le matériel volé en appréhendant l'individu dont on nous avait donné la description » précise le chef de la police municipale

« Nous sommes contactés toutes les semaines pour des vols ». Cette collaboration de longue date fonctionne : « Nous avons des échanges réguliers avec les gérants et les employés des commerces, ils apprécient notre présence, de même que les agents de sécurité qui sont rassurés de savoir qu'ils peuvent être épaulés » développe-t-il. Tous les jours, les policiers municipaux patrouillent dans les espaces commerciaux : « Cela fait partie de notre travail de proximité » note le chef de service. Des propos que confirme le responsable du magasin cité plus haut : « Je tiens également à souligner votre présence et votre proximité au quotidien. Votre engagement contribue concrètement au sentiment de sécurité dans notre zone ».

Nouveau chapitre pour la Médiathèque Anna de Noailles



Pose d'un nouveau sol, d'un nouvel éclairage, installation d'un nouveau mobilier et un coup de peinture bienvenu ont rythmé l'hiver de la médiathèque Anna de Noailles. À l'issue du chantier, les lecteurs ont pu reprendre leurs habitudes depuis le 22 avril. Ces travaux ont bénéficié du soutien du Département de la Haute-Savoie (60 000 euros), de l'état (27 260 euros), de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (27 000 euros) et Savoie et Haute-Savoie Biblio (12 929 euros). Un renouveau à découvrir lors de l'inauguration le samedi 6 juin à 11h.

Toute l'actualité de la médiathèque Anna de Noailles sur mediatheque.ville-publier.fr



Tribunes

Liste Unis pour Publier-Amphion

En avant toute !

Le 15 mars 2026, vous avez fait le choix de nous confirmer dans la responsabilité d'accomplir un second mandat au service de notre commune. Si l'issue de ce scrutin ne ménageait aucun suspens, nous souhaitons exprimer deux regrets. Le premier est l'absence d'une équipe challenger pour ce rendez-vous électoral important, car la diversité des opinions au sein d'un conseil municipal garantit des débats constructifs au service de l'intérêt général. Que cela soit difficile dans de petites communes s'entend, mais dans une commune de plus de 8 000 habitants, l'absence de débat contradictoire est bien évidemment regrettable.

Le second regret concerne le taux d'abstention, qui en découle largement. Nous espérons que cette situation ne traduit pas un désintérêt durable pour la chose publique ou un rejet d'une classe politique qui, hélas, ne renvoie pas toujours une image d'exemplarité. Nous adressons nos remerciements aux électrices et électeurs qui ont accompli leur devoir de citoyen.

Avec 79,83 % de votes favorables, notre action durant les six dernières années est largement plébiscitée,

ce qui conforte notre vision pour la commune. Nous exprimons notre reconnaissance aux élus du précédent mandat pour leur engagement dans un contexte exigeant, ainsi que pour leur disponibilité et leur sens du service. Sans distinction d'opinions, ils ont eu le courage et la volonté d'accomplir leur mission durant six ans, dans un contexte particulièrement exigeant. Merci à toutes et à tous pour leur disponibilité, leur aptitude à accepter les critiques, leur désintéressement au service de nos administrés.

Avec une équipe renouvelée à 60 %, nous nous inscrivons dans une démarche de continuité et de transition. Nous poursuivrons une politique d'investissement volontariste, mais réaliste, au service d'un développement maîtrisé de notre commune. Nous savons pouvoir compter sur les talents de nos nouveaux colistiers.

Le nouveau conseil municipal s'est mis au travail dès le 23 mars avec le vote du budget 2026 et les préparatifs du G7. Les délégations, commissions et représentations sont désormais établies. Le cap est fixé, notre feuille de route est claire : en avant toute !

Les dernières délibérations du conseil municipal

19 janvier 2026

- Approbation de la révision du plan local d'urbanisme
- Instauration du droit de préemption urbain
- Motion de soutien pour la liberté locale et les moyens d'agir des communes

25 février 2026

- Débat d'orientations budgétaires 2026
- Tarifs des services périscolaires et extrascolaires 2026-2027

22 mars 2026

- Installation du conseil municipal
- Élection du Maire
- Élection des adjoints
- Indemnités de fonction des élus
- Délégation du conseil municipal au Maire

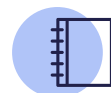
- Plan de financement du Syane pour la rénovation de l'éclairage public

20 avril 2026

- Création des commissions municipales et désignation des représentants
- Vote des taux d'imposition 2026
- Budget principal - approbation du budget primitif 2026
- Attribution des subventions aux associations et approbation de conventions d'objectifs et de moyens

Les conseils municipaux sont filmés dans la mesure du possible, les vidéos des débats peuvent être visionnées sur ville-publier.fr. Toutes les délibérations sont également disponibles en ligne.

Prochain conseil municipal à la salle des Châtaigniers le lundi 8 juin à 19h.



Naissances

22/12/2025 BOUDJOUDI Sayfdine
25/12/2025 HEDELIN Nolan
13/01/2026 BOURGEOIS Violette
26/01/2026 MARTINS GOMEZ Manuela
27/01/2026 KURTI Dino
31/01/2026 GALAND Alice
04/02/2026 LE DEVEDEC PELLE Lucien
07/02/2026 GRENÈCHE Neïla
08/02/2026 M'HAMDI Ziyed
11/02/2026 ZEGLÉN Marcel
12/02/2026 MIHOUBI Lina
23/02/2026 LEVRAY Lucas
04/03/2026 ZENELI BAJRAMI Drilon
15/03/2026 EL BAKKALI Khadija



Décès

08/01/2026 MARTINETTI Jacqueline
26/01/2026 BRON née CHATELLENAZ Simone
30/01/2026 L'HOMME née RAYMOND Michelle
04/02/2026 LACROIX Serge
17/02/2026 BISSINGER Gerd
06/03/2026 GOMES SEMEDO Maria
16/03/2026 REYNARD née RITI Rose
26/03/2026 BELABES née BEN-NACEF Rachida

Mariages

20/01/2026 AIELLO Giani et BAMBA Rihoko
20/02/2026 ROBIÈRE Cynthia et GALAIS Samuel
28/02/2026 VIEIRA FERNANDES Cesaltina et
MARQUES MONTEIRO José
21/03/2026 ROCHET Marie et HONGKINS Jade

En raison de l'application de la réglementation RGPD, le nom des personnes concernées par l'État civil n'est publié qu'avec l'accord des intéressés.

N'hésitez pas à adresser vos photos pour illustrer la page de l'état civil à communication@ville-publier.fr.

Milo nous a quittés



Né au Vieux Village d'Amphion, Jean-François Dannenmayer s'est éteint à l'âge de 80 ans le 25 mars dernier. Appelé *Milo*, il avait hérité de ce surnom donné à son père Émile. Passionné de football, il participe à l'aventure du CSAP (club sportif Amphion Publier), son club, dans les années 1970. Après avoir rattaché les crampons, *Milo* s'investit dans l'association en tant que dirigeant et bénévole où il s'occupait de l'entretien des vestiaires et de la recherche de partenaires. Il devient ensuite président du club de football puis est nommé président d'honneur. Le club lui a rendu un hommage appuyé : « *C'est une figure essentielle, un pilier irremplaçable du CSAP qui s'en va. Mais son héritage, ses valeurs et les souvenirs qu'il nous laisse continueront de vivre à travers chacun d'entre nous* ». La Municipalité renouvelle à sa famille sa profonde sympathie en ces douloureuses circonstances

Infos pratiques



Cité de l'eau

Centre Nautique

225 Rue des Tilleuls

04 50 70 05 06

Centre Sportif

350 Rte du Vieux Mottay

04 50 81 40 70

Médiathèque

Anna de Noailles

1099 Av. de la Rive

04 50 70 84 98

Police Municipale

1099 Av. de la Rive

04 50 70 84 34

si urgence

07 52 62 84 01

ou 112

Mairie

1 Place du 8 mai 1945

mairie@ville-publier.fr

04 50 70 82 14

Horaires :

Lun.

8h-12h et de 13h30-18h30

Mar.

13h30-17h (fermé le matin)

Mer. Jeu. Ven.

8h-12h et de 13h30-17h

ville-publier.fr

CCAS

5 Place du 8 mai 1945

Ancien presbytère

ccas@ville-publier.fr

04 50 70 84 20

Horaires (sur RDV) :

Lun.

13h30-18h30

Mar. Mer. Jeu.

8h30-12h et de 13h30-17h

SUPER



AMPHION PUBLIER

LA PROXIMITÉ AU MEILLEUR PRIX

OUVERT
DU LUNDI AU SAMEDI
DE 8H30 À 19H30
ET LE DIMANCHE MATIN
DE 8H30 À 12H15

TÉL. 04 50 70 00 49

SARL
COLLOUD YANN

Ramonage

RAMONAGE

ENTRETIEN

INSTALLATION

CHEMINÉES
PÔELES ET INSERTS

BOIS ET GRANULÉS

NOUVEAU

04 50 73 21 33

CONTACT@COLLOUDRAMONAGE.FR

WWW.COLLOUDRAMONAGE.FR

181, ROUTE DE LESVAUX
74500 FÊTERNES

SUIVEZ-NOUS





Inauguration de l'Étoile du lac

Jeudi 21 mai à 19h

Discours, animation musicale, vin d'honneur

Sur inscription à cabinetdumaire@ville-publier.fr

351 rue du Belvédère

ville-publier.fr